



ASSEMBLEA DI
CORSICA

RESUCONTU IN EXTENSO 2025 COMPTÉ RENDU IN EXTENSO 2025



MANDATURA 2021-2028 / MANDATURE 2021-2028



**2^{da} SESSIONE STRASURDINARIA DI L'ASSEMBLEA DI
CORSICA**

DUMENICA 16 di FERRAGHJU di u 2025

**2^{ème} SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
DIMANCHE 16 FEVRIER 2025**



2^{da} SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2025
16 DI FERRAGHJU DI U 2025
 2^{ème} SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2025
 16 FÉVRIER 2025

SUNTA di a DUMENICA u 16 di FERRAGHJU di u 2025
SOMMAIRE du DIMANCHE 16 FÉVRIER

Ouverture de la séance publique à 15 h 20	
Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS préside la séance	
Secrétaire de séance : M. Don Joseph LUCCIONI	
Discours de Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse.	3
Discours de M. Gilles SIMEONI, Président du Conseil exécutif de Corse.	4
Mme la Présidente MAUPERTUIS, point d'ordre	5
M. Don Joseph LUCCIONI, Appel nominal des conseillers	6
<u>ELEZIONE CUMPLEMENTARIA DI TRE CUNSIGLIERI ESECUTIVI / ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE DE TROIS CONSEILLERS EXÉCUTIFS</u>	
M. Jean BIANCUCCI, présentation de la liste Fa Populu Inseme	8
Scrutin ouvert à 15 h 41	
M. Don Joseph LUCCIONI, appel nominal des conseillers (vote)	
Scrutin clos à 15 h 54	
Mme la Présidente MAUPERTUIS, résultats du vote	10
M. le Président SIMEONI, intervention	11
SEANCE LEVEE A 16 h 02	

La séance est ouverte à 15 h 20 sous la présidence de Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Signore è Signori Cunsiglieri à l'Assemblea di Corsica,

Alors cette session va se tenir dans un contexte dramatique pour beaucoup de Corses, et même pour toute la Corse.

Une jeune fille de 18 ans, de Corte, a été tuée à Ponte-Leccia ce week-end, apparemment victime d'une erreur, dans un guet-apens apparemment aussi qui ne la visait pas.

Nous sommes immensément tristes. Nous sommes, je suis écœurée.

Nous sommes en colère. Et je sais qu'aujourd'hui beaucoup de Corses le sont avec nous, dans le Cortenais, dans le Centre Corse et au-delà.

Tous les gens que j'ai eus depuis hier soir m'interpellent et disent : Avà basta ! Induve andemu ? Induve andemu ?

Je ne sais pas où nous allons, mais je peux vous dire où nous sommes.

Nous sommes au bord d'un abîme, noir, sans fond, dont notre jeunesse n'arrivera pas à sortir, si elle y tombait, pour des décennies, s'il n'y a pas de sursaut collectif, sans lâcheté, sans calculs et sans faux-semblants.

Je m'arrêterai là. Je ne vais pas refaire le discours de la session de janvier, car l'heure est au recueillement et à la prière pour ceux qui croient, et puis aussi, parce qu'un seul groupe politique est présent aujourd'hui dans cet hémicycle. Mais permettez que nous ayons une pensée pour Chloé, pour cet enfant, parce qu'elle a 18 ans, finalement, ce n'est qu'une enfant. Et une pensée très affectueuse et compatissante pour sa mère Cathy, pour les siens que je connais, auxquels nous présentons, bien évidemment, nos condoléances les plus attristées.

Vous comprendrez aussi qu'en ces circonstances dramatiques, terribles, la session se résumera simplement à un exercice strictement réglementaire.

Donc, nous allons faire une minute de silence, si vous en êtes d'accord.

Une minute de silence est observée dans l'hémicycle.

Monsieur le Président, si vous souhaitez intervenir, je vous donne la parole.

M. le Président Gilles SIMEONI

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers exécutifs,
Mesdames et Messieurs les Elus de l'Assemblée de Corse,

Nous étions réunis aujourd'hui pour un exercice démocratique. Notre devoir est de tenir ce rendez-vous et de le respecter. Mais comme vous l'avez dit, Madame la Présidente, nos esprits et nos cœurs sont ailleurs.

Ce qui s'est passé hier soir nous laisse bouleversés, immensément tristes pour cet enfant et sa famille, également extrêmement inquiets pour la Corse et singulièrement pour notre jeunesse.

Le moment est au deuil, à la compassion et je veux, comme vous l'avez fait, adresser nos condoléances les plus sincères aux parents et aux familles qui sont aujourd'hui dans l'affliction la plus profonde.

C'est le temps du recueillement. C'est le temps du deuil. C'est aussi le temps du silence, car les mots manquent pour exprimer l'injustice de ce qui est arrivé.

Après le temps du silence, du recueillement et celui du deuil, viendra très rapidement, sans doute dans les jours à venir, le moment de l'expression de notre détermination collective à ne pas accepter ce qui est en train de se passer.

Induve andemu ? L'anu dumandatu, a ci dumandemu, a ci dumandanu tutti.

Nous savons où nous ne voulons pas aller et nous savons où nous devons nous rendre ensemble.

Où nous devons nous rendre ensemble, c'est le refus de cette violence meurtrière, c'est le refus des logiques et des dérives mafieuses. C'est le refus de cet avenir de cendres, de sang et de mort que certains promettent aujourd'hui à ce pays, à ce peuple et à ses enfants.

Où nous voulons aller, c'est la Corse de la vie, de l'espoir, de la paix et de la démocratie.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Care è Cari Cunsiglieri,

Vous avez été convoqués ce jour, à la suite de la session de jeudi dernier, donc le 13 février, qui avait pour but l'élection de 3 conseillers exécutifs.

Comme chacun sait, ce scrutin n'a pu se tenir en l'absence de quorum des 2/3, je ne reviens pas là-dessus, qui est requis pour ce type d'élections.

L'ordre du jour de cette séance n'a absolument pas changé, mais aujourd'hui, conformément à l'article L.4422-7 du Code général des collectivités locales, il n'y a pas d'exigence concernant le quorum.

Je vais donc tout de suite demander au secrétaire de séance de faire l'appel.

M. Don Joseph LUCCIONI, Secrétaire de séance, procède à l'appel nominal des conseillers :

PRESENTS :

Mmes et MM. Jean-Félix ACQUAVIVA, Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Jean-Marc BORRI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Romain COLONNA, Frédérique DENSARI, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI-PAOLI, Eveline GALLONI D'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Jacques LUCCHINI, Don Joseph LUCCIONI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Paula MOSCA, Juliette PONZEVERA, Anne-Laure SANTUCCI, François SORBA, Hervé VALDRIGHI, Hyacinthe VANNI, Alex VINCIGUERRA

ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. Jean-Charles GIABICONI à M. Hervé VALDRIGHI
 M. Ghjuvan'Santu LE MAO à M. Petru Antone FILIPPI
 Mme Antonia LUCIANI à M. Romain COLONNA
 Mme Sandra MARCHETTI à Mme Lisa FRANCISCI-PAOLI
 Mme Flora MATTEI à M. François SORBA
 Mme Nadine NIVAGGIONI à Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS
 M. Louis POZZO DI BORGO à M. Jean-Marc BORRI

ABSENTS :

Mmes et MM. Jean-Christophe ANGELINI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Didier BICCHIERAY, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Angèle CHIAPPINI, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Christelle COMBETTE, Santa DUVAL, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Vanina LE BOMIN, Saveriu LUCIANI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Jean-Noël PROFIZI, Paul QUASTANA, Jean-Michel SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, Charlotte TERRIGHI, Julia TIBERI, Charles VOGLIMACCI

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Il y a donc 33 personnes présentes ou représentées.

Je me permets quand même de saluer Pierre Ghionga qui, malgré les circonstances, puisque Cortenais, est présent parmi nous pour cette session.

Alors, conformément au Code général des collectivités, je lance l'appel à candidatures.

Je vais vous rappeler quand même quelques principes, c'est la règle qui le veut.

Chaque liste déposée doit comprendre autant de noms que de sièges à pourvoir, sans rajout ou sans suppression de noms, et sans modification de l'ordre de présentation des candidats.

Sur chaque liste, l'écart entre le nombre de candidats de chaque genre ne peut être supérieur à 1. Traduction : il faut la parité.

**ELEZIONE CUMPLEMENTARIA DI TRE CUNSIGLIERI ESECUTIVI
/ ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE DE TROIS CONSEILLERS EXÉCUTIFS**

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Voilà. Donc, je suis prête à entendre les propositions qui seront les vôtres au regard de ces préconisations, de ces règles.

Donc, je donne la parole au groupe présent.

M. Jean BIANCUCCI

Bien. Je vous remercie.

Donc on a 3 candidatures : en l'occurrence, Anne-Laure Santucci, Vannina Chiarelli-Luzi qui est là, près de moi, et puis le troisième, c'est notre ami Jean-Félix Acquaviva.

Voilà nos 3 candidats.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

La parité y est, dirons-nous, en respectant la règle qui s'impose.

Par contre, il nous faut un ordre. Mais je crois que ça a été communiqué, il y a un ordre précis, vous pouvez me le communiquer, s'il vous plaît ?

Il faut nous donner un ordre précis. Normalement, c'est un homme/une femme/un homme/une femme ou une femme/un homme/une femme/un homme.

Donc là, ça va être une femme/un homme/une femme, on est bien d'accord ? Mais je vous laisse m'énoncer l'ordre que vous souhaitez.

M. Jean BIANCUCCI

Anne-Laure Santucci
Jean-Félix Acquaviva
Vannina Chiarelli-Luzi

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci. Donc il n'y a qu'une liste. Je prends acte de ces candidatures.

On va vous distribuer du matériel de vote, puisque les votes doivent se faire selon les règles en vigueur, c'est-à-dire distribution d'enveloppes, qui est en cours.

Ensuite, le secrétaire vous appellera, appel nominal.

Vous vous rendez à l'isoloir, si vous le souhaitez ; normalement oui, ça évitera les embouteillages.

De manière générale, nous procédons à un sens unique, nous mettons en place un sens unique, même s'il y a moins de monde aujourd'hui. Donc on descend peut-être par ce côté et on remonte par l'autre.

Et vous procédez au vote.

Et ensuite on dépouillera, une fois que vous aurez voté.

Donc, pas de ratures sur les bulletins, s'il vous plaît.

Et conformez-vous aux règles que j'ai évoquées il y a un instant, merci.

Là, vous avez les enveloppes qui vous sont distribuées. Les bulletins sont sur la table, à côté de l'isoloir.

Les services me font remarquer, et ils ont raison, que certains d'entre vous avez des pouvoirs, donc ne vous trompez pas, vous allez voter deux fois à l'appel du nom de la personne qui vous a donné un pouvoir.

Alors, ceux qui ont les pouvoirs ont-ils bien 2 enveloppes ?

Bien, je pense que tout est en place, nous pouvons procéder au vote.

Le scrutin est ouvert.

M. Don Joseph LUCCIONI, Secrétaire de séance, procède à l'appel nominal des conseillers pour le vote.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Le scrutin est clos. On va procéder au dépouillement.

Donc, il y a 33 enveloppes.

Résultats du vote :

Inscrits : 63
Votants : 33
Blancs : 1
Liste « Fà populu in seme » : 32

Donc, c'est la majorité absolue des conseillers.

La liste « Fà populu in seme » est ELUE.

Je vais inviter les 2 conseillères et le conseiller à rejoindre l'Exécutif. C'est la règle.

Vous êtes proclamés membres du Conseil exécutif, je vous en félicite.

Donc prennent place au sein de l'Exécutif :

Anne-Laure SANTUCCI
Jean-Félix ACQUAVIVA
Vannina CHIARELLI-LUZI

Donc, l'ordre du jour est clos.

Je voudrais remercier le personnel du secrétariat général d'avoir organisé, dans des temps très rapides et dans le contexte qu'on connaît, ce scrutin.

Donc, merci beaucoup.

Remercier aussi les journalistes qui sont présents.

Saluer les familles des gens qui ont été élus et les amis.

Il y aura un temps aussi pour les réjouissances, mais aujourd'hui, le cœur n'y est vraiment pas.

Voilà. Président, je vous donne la parole.

M. le Président Gilles SIMEONI

Féliciter les conseillères et conseillers exécutifs nouvellement élus.

Remercier à mon tour l'ensemble des personnels de l'Assemblée de Corse, bien sûr, mais également les autres personnels, puisqu'il y a d'autres fonctionnaires qui travaillent aujourd'hui.

Saluer bien sûr les familles présentes, les inviter, avec votre autorisation, à nous rejoindre pour boire un café dans le hall.

Voilà, merci et nous parlerons de politique lors de la prochaine session.

Ce n'est ni l'heure, ni l'instant de le faire.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

La séance est levée.

La séance est levée à 16 H 02.